





L'arceau vélo BETA XXL est d'une grande flexibilité d'installation, configurable à l'unité, de une place à l'infini

Ce décline en simple ou double face, dans ce cas, le positionnement en quinconce des roues avant en configuration bilatérale diminue l'emprise au sol.

**Un grand choix des espacements vélos** 360, 400, 600 ou 800 mm permet de l'adapter à votre espace et à votre utilisation.

Les vélos sont placés avec un décalage des emplacements Haut / Bas pour les espacements étroits, ce qui empêche l'entremêlement des guidons.

La sécurité est garantie par l'accrochage des vélos par le cadre et la roue avant, comme le préconise la F.U.B.

L'arceau offre un excellent et réel maintien, pas simplement un point d'appui et d'accrochage du vélo, pas d'effort sur les rayons donc pas de roues voilées, protection de la peinture du vélo grâce à des inserts anti-rayures aux points de contact.

Pour les zones avec un faible recul, il est possible de monter les arceaux en épi.

De conception totalement modulaire, vous pouvez faire évoluer vos équipements en fonction de vos besoins. Vous profitez ainsi de tous les avantages économiques et environnementaux du rétrofit.



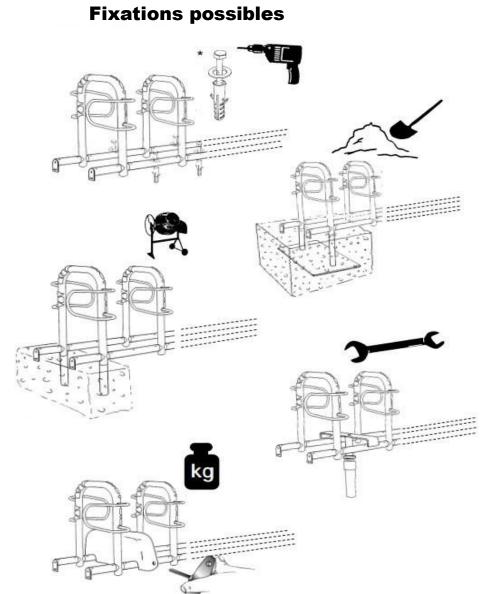






### **DESCRIPTIF TECHNIQUE:**

- **⇒ Fabrication particulièrement robuste** en tube d'acier Ø 48,3 mm, épaisseur 2,5 mm, et fer rond plein de 16mm, galvanisé à chaud avec manchons de liaison en aluminium moulé.
- ➡ Plusieurs types de fixations possibles, sans génie civil sur support dur (fixation par vis / cheville Ø 10 mm), par scellement direct (sur-longueur de scellement tous les 5 arceaux environs), lest béton, platines à enfouir pour sol non stabilisé.



Arrêtoir anti-glissement



Protection anti-rayures

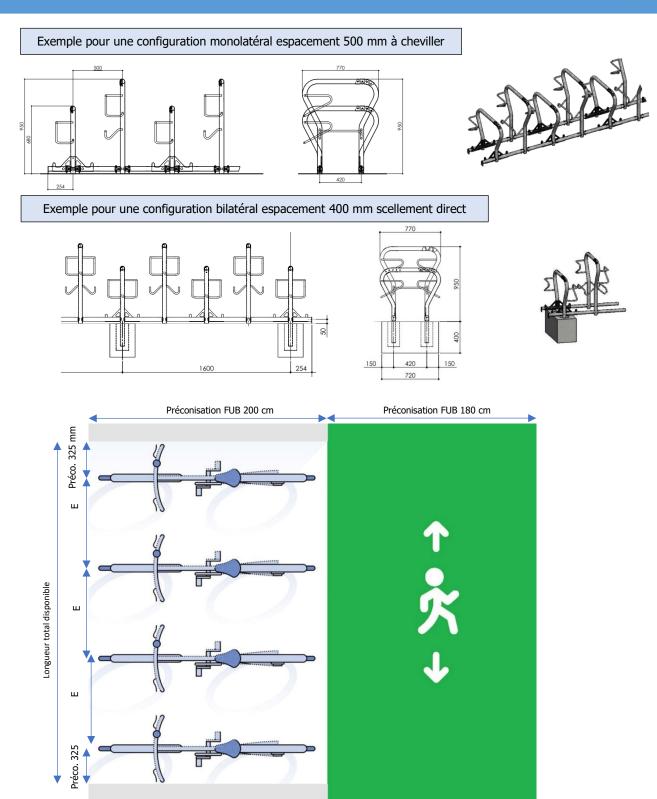


Sécurisation du cadre et de la roue









#### Formule pour déterminer le nombre de places

Longueur total en mm - 650 mm (dégagement guidon)

+1 = nombre de places envisageables

E = espacement souhaité

Pour un accès bilatéral le nombre est à multiplier par deux



















Bon à savoir



Soluvélos est référencé par le **programme Alvéole Plus** pour la fourniture et la pose de supports, range-vélos et abris vélos. En choisissant des équipements éligibles, vous pouvez bénéficier de la prime Alvéole Plus : **jusqu'à 50% de votre installation**. le programme Alvéole Plus – soutenu par la FUB (Fédération des Usagers de Bicyclette) - s'inscrit dans le cadre des **Certificats d'Economies d'Energie (CEE)**.

\*Suivant condition d'éligibilité au programme Alvéole Plus